CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E144821** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2012

Raison sociale : JONEAU ENTREPRISE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 100 000

3 ROUTE NATIONALE
41500 MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS 752937698

Siret : 752 937 698 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6111728

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F29295G8631000 / 003 163674/32

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F29295G8631000 / 003 163674/32

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 54 87 06 39 **Fax :**

Portable : 06 43 84 11 84

Responsabilité légale :
JONEAU WILFRID PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@joneau.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 141 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	6	30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/04/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.